

NEWSLETTER

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

ÉDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

Pour replacer l'éducation au centre des priorités de la commune

UN NOUVEAU SOUFFLE
POUR SAINT-BRÈS !
L'avenir s'écrit collectivement

POURQUOI CE CHOIX ?

Parce que l'avenir de notre commune se construit à travers nos enfants et se joue aujourd'hui, dans les salles de classe, les cours de récréation et les espaces de vie qu'ils fréquentent.

Parce que chaque élève mérite un cadre d'apprentissage et d'épanouissement sûr, stimulant et adapté à ses besoins.

Parce qu'il est inacceptable que les familles subissent les conséquences d'une organisation municipale qui ne répond pas à leurs attentes.

Nous faisons le choix de l'éducation et de la jeunesse, parce qu'elles sont le socle de notre avenir commun.

NOS ENGAGEMENTS :



Une école moderne, sécurisée et inclusive

Des locaux rénovés, sécurisés, ombragés pour protéger nos enfants. Une école connectée avec un véritable espace multimédia. Une restauration scolaire repensée pour respecter les rythmes des enfants et privilégier les circuits courts.



Des solutions concrètes pour toutes les familles

Le respect de la réglementation sur le service minimum d'accueil. Des horaires de cantine adaptés. Des solutions de garde accessibles et innovantes et un accompagnement renforcé.



Des loisirs et des espaces pour grandir et s'épanouir

Un centre de loisirs amélioré avec des activités éducatives variées et enrichissantes. Des espaces dédiés aux adolescents.



Une commune unie et intergénérationnelle

Des conseils municipaux dédiés pour associer enfants, jeunes et aînés aux décisions de la commune qui les concernent.



nouveausouffle.saintbres@gmail.com



www.nouveausouffle-saintbres.fr



[@facebook](https://www.facebook.com/@facebook)



[@insta](https://www.instagram.com/@insta)



Parce que l'éducation n'est pas une dépense, mais un investissement pour l'avenir de Saint-Brès, faisons de notre commune un territoire attentif, ambitieux et innovant, où chaque enfant et chaque famille trouve sa place.

CE QUE NOUS METTRONS EN PLACE :

Un projet éducatif ambitieux :

Renforcer les actions en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité, en s'appuyant sur la Convention territoriale globale (CTG) signée avec la CAF. Soutenir les équipes pédagogiques et repenser le projet pédagogique du centre de loisirs, en proposant des partenariats associatifs, sportifs et culturels pour offrir aux enfants des activités riches et diversifiées et des séjours éducatifs et enrichissants.

Une animation sociale dynamique :

Accompagner les associations locales à développer de nouveaux lieux d'accueil favorisant les solidarités de voisinage, les relations entre générations, les liens sociaux et familiaux, comme un **Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)**, pour l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents avec des professionnels dans un cadre ludique ou un **Espace de Vie Sociale (EVS)**, à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, permettant aux familles de s'exprimer, de concevoir des projets, de s'informer, d'être accompagnées dans leurs droits sociaux ou leur fonction parentale.

Des modes de gardes adaptés :

Étudier le développement d'autres possibilités de mode de garde, proches, flexibles et de qualité, en lien avec les besoins des parents.

Des équipements à la hauteur :

Terminer les travaux de sécurisation de l'école toujours inachevés, notamment pour la cour de l'école maternelle et les alarmes intrusion et incendie avec des équipements adaptés. Revoir l'agencement des classes pour réellement disposer d'un espace multimédia, tourné vers les apprentissages numériques en partenariat avec les équipes pédagogiques. Prévoir l'aménagement d'espaces ombragés dans les cours d'école et moderniser les aires de jeux des espaces communaux, pour qu'elles soient ludiques et adaptées à chaque âge, sûres et durables, avec des matériaux de qualité.

Une restauration scolaire exemplaire :

Réorganiser les horaires de cantine pour respecter le rythme des enfants et leur permettre de manger dans des conditions dignes. Étudier le passage de la restauration en régie municipale avec un chef dédié, l'utilisation de produits locaux en circuit court pour une qualité alimentaire renforcée.

Utiliser ce service de restauration pour certaines manifestations organisées par la commune ou pour le portage de repas aux aînés.

Une prise en compte de la jeunesse :

Créer des lieux de rencontre sûrs et stimulants, conçus avec et pour les jeunes.

Un lien entre les générations :

Mettre en place un conseil municipal des enfants, un conseil des jeunes et un conseil des aînés pour favoriser le dialogue et les projets communs. Organiser des moments de partage (repas, ateliers) entre enfants, jeunes et seniors, notamment via le restaurant scolaire pendant les vacances.

Un service public fiable :

Anticiper et réagir efficacement lors des fermetures imprévues qui mettent les familles en difficulté, pour garantir un vrai service minimum d'accueil.

L'avenir s'écrit collectivement

Ensemble, construisons un Saint-Brès qui protège, soutient et fait grandir !

